

L'intégration des opérateurs économiques dans les démarches alimentaires territoriales

Un outil de mise en relation des acteurs
à l'échelle du territoire :
le Pôle agroalimentaire isérois

Isère :

743.100 ha

1.245.000 habitants

170 hab. / km²

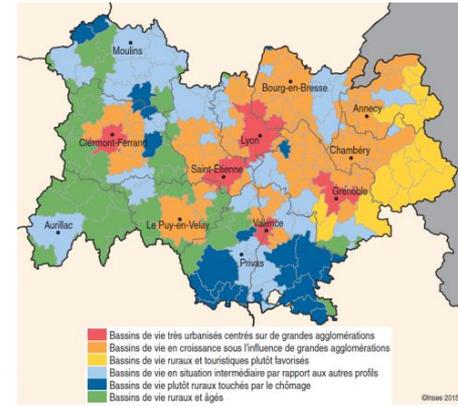
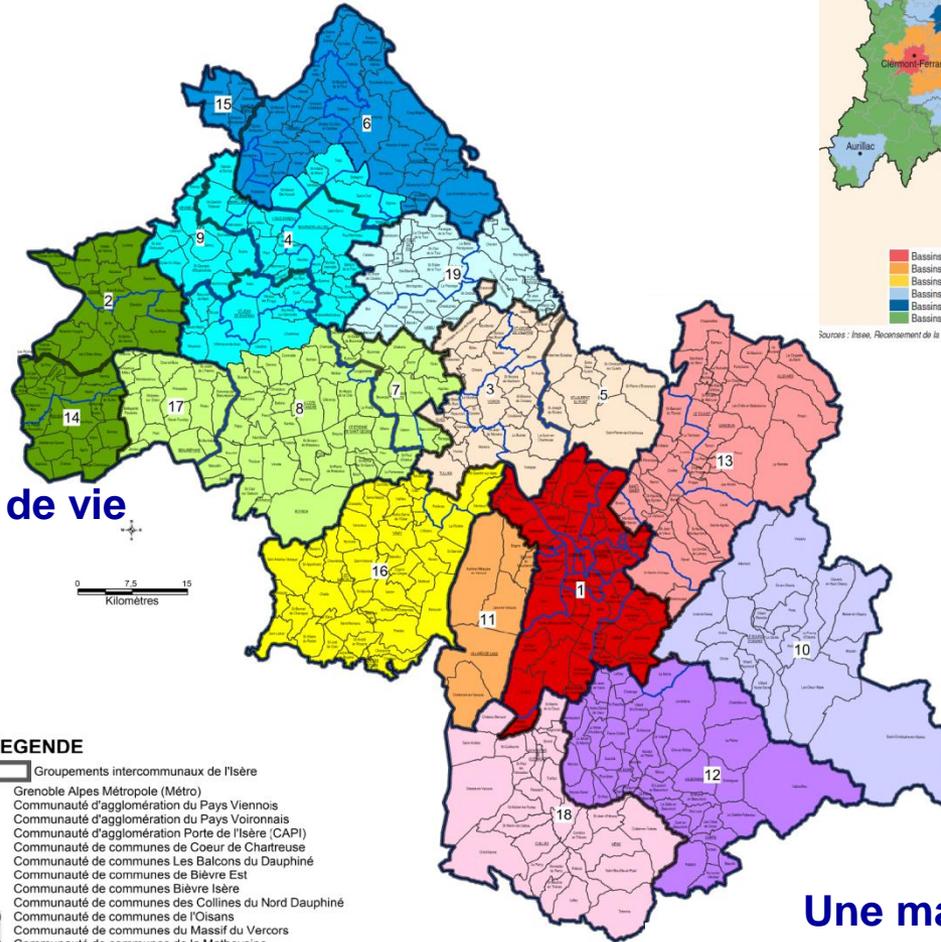
29 cantons

19 EPCI

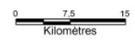
13 grands territoires / bassins de vie

SAU totale : 275.000 ha
 environ 35% du territoire
 SAU moyenne : 39 ha

6.300 exploitations agricoles
 (recensement 2010)



Sources : Insee, Recensement de la population 2011 - CAF - DGFIP ©Insee 2015



LEGENDE

- Groupements intercommunaux de l'Isère
- 1 Grenoble Alpes Métropole (Métro)
- 2 Communauté d'agglomération du Pays Viennois
- 3 Communauté d'agglomération du Pays Voironnais
- 4 Communauté d'agglomération Porte de l'Isère (CAPI)
- 5 Communauté de communes de Coeur de Chartreuse
- 6 Communauté de communes Les Balcons du Dauphiné
- 7 Communauté de communes de Dièvre Est
- 8 Communauté de communes Dièvre Isère
- 9 Communauté de communes des Collines du Nord Dauphiné
- 10 Communauté de communes de l'Oisans
- 11 Communauté de communes du Massif du Vercors
- 12 Communauté de communes de la Matheysine
- 13 Communauté de communes du Pays du Grésivaudan
- 14 Communauté de communes du Pays Roussillonnais
- 15 Communauté de communes Lyon Saint Exupéry en Dauphiné
- 16 Communauté de communes Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté
- 17 Communauté de communes du Territoire de Beaurepaire
- 18 Communauté de communes du Trièves
- 19 Communauté de communes Les Vals du Dauphiné

- Limite cantons
- Limite communes

**Une marque
 d'attractivité du territoire
 (économie, tourisme, culture...)**





La métropole grenobloise

un territoire de transition agricole

Trois grands types d'espace agricole :

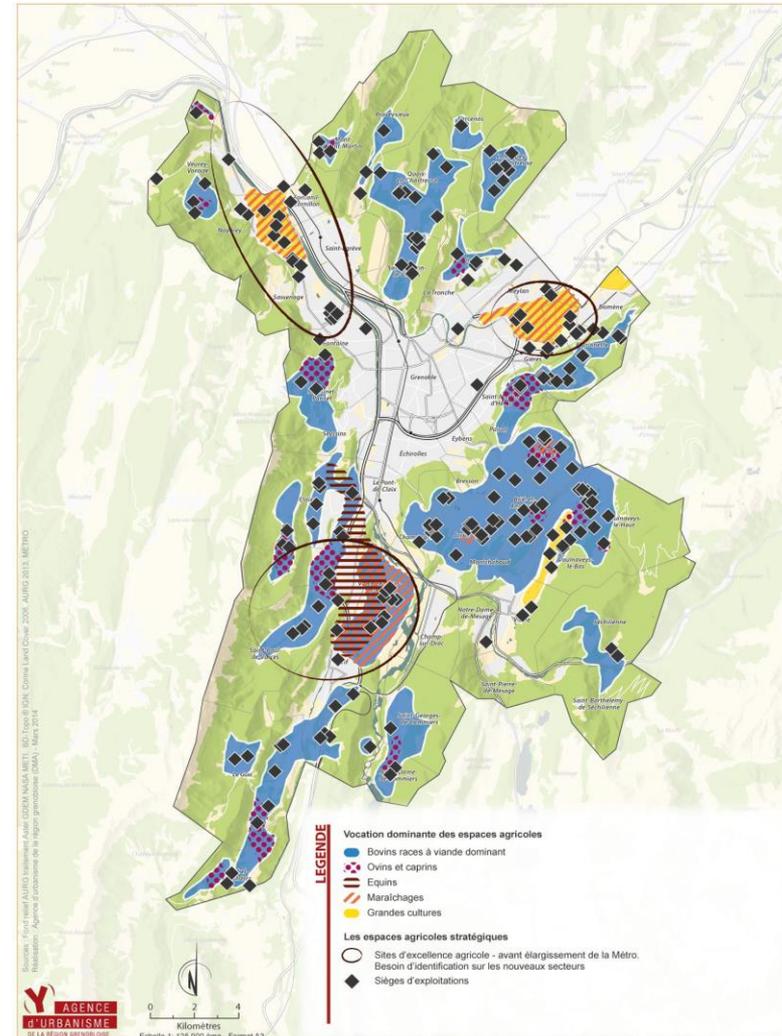
- Les zones maraîchères et céréalières de plaine
- Les zones céréalières et prairies de fauche des plateaux
- Les zones herbagères et céréalières de coteaux

Une agriculture diversifiée :

- 210 exploitations dont 15% en bio
- Des exploitations à haute valeur ajoutée (30% en maraîchage et plantes aromatiques)
- 75% des exploitations avec un atelier élevage, dont 15% équestre
- 1 exploitation sur 2 en vente directe
- 61% des exploitations à titre principal
- environ 8000 ha de SAU soit 14% du territoire de la Métropole
- 34 communes sur 49 en zone de montagne

Deux types de stratégies :

des exploitations de petite taille, très innovantes et portées sur la haute valeur ajoutée et des exploitations de filières, plus patrimoniales, à plus faible valeur ajoutée



L'Isère : une échelle de territoire pertinente entre offre agroalimentaire et bassins de consommation

Territoire de l'Isère : une offre agroalimentaire multi-acteurs et diversifiée

- ✓ Différentes filières agricoles : fruits, légumes, lait, viandes, céréales, vins...
- ✓ Des outils de transformation publics et privés : abattoirs, laiteries-fromageries, légumeries, charcuteries-salaisons, minoteries, distilleries...
- ✓ Des acteurs de la distribution : MIN, GMS, grossistes, sociétés de restauration collective...

Territoire de l'Isère : des forts bassins de consommation de proximité

- ✓ Grenoble Alpes-Métropole
- ✓ Communauté d'agglomération du Pays Voironnais
- ✓ Vienne Condrieu agglomération
- ✓ Communauté d'agglomération des Portes de l'Isère
- ✓ avec une forte attractivité de Grand Lyon Métropole



Un marché alimentaire isérois estimé à environ 2,5 milliards d'€ / an, dont 455 millions d'€ / an pour l'achat de produits locaux (20% de la conso. globale)

- **Des circuits courts développés (23 magasins de producteurs / vente directe...)**
- **Mais une offre en volumes qui reste très orientée sur les filières longues déconnectées de la consommation locale**



Un enjeu partagé

Changer d'échelle

5 territoires impliqués :

- Grenoble-Alpes Métropole
- Communauté de Communes du Grésivaudan
- Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais
- PNR Chartreuse
- PNR Vercors

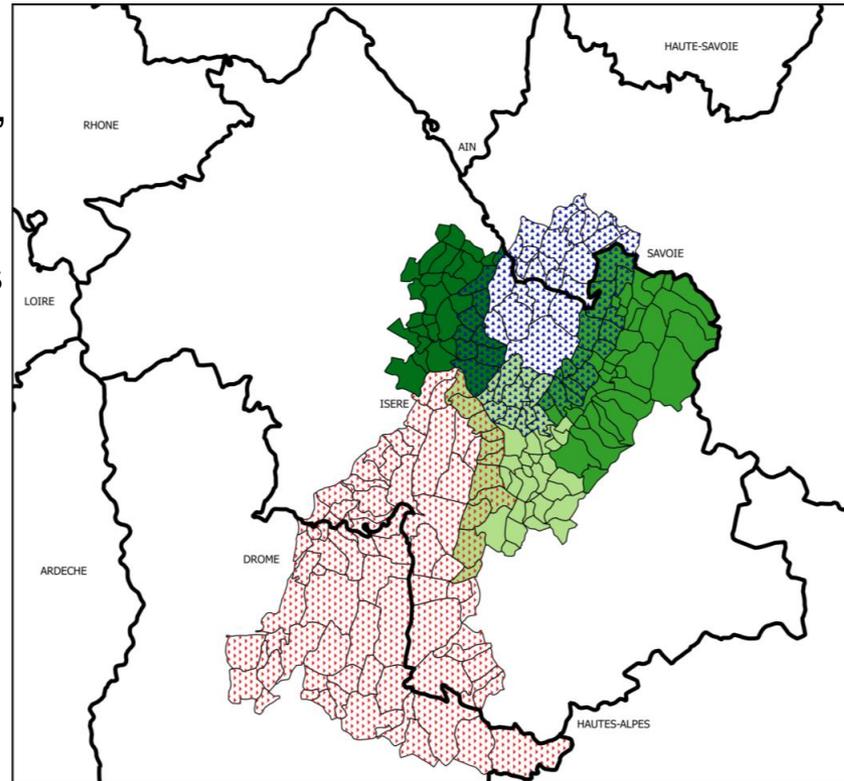


... qui partagent des enjeux:

- Fragilité économique des exploitations, notamment traditionnelles
- Dépasser les marchés de niches
- Développer des **filières territoriales**
- Coopération avec les territoires voisins
- Echange gagnant - gagnant
- Etablir une stratégie commune

... qui s'engagent sur les deux orientations suivantes:

- favoriser la préservation et la transmission du foncier agricole et l'emploi en agriculture
- augmenter la part des productions locales et de qualité dans les assiettes



Légende	
EPCI	CA du Pays Voironnais
	Grenoble-Alpes Métropole
	Le Grésivaudan
Parc	PNR de Chartreuse
	PNR du Vercors
	Département

... et six actions structurantes dont:

- Structurer les grands équipements (outils) de filières territoriales alimentaires par articulation et coordination entre les acteurs et les équipements existants ou à créer

Le Pôle agroalimentaire isérois : renforcer les partenariats pour valoriser les atouts locaux

Contexte : des filières agricoles en difficultés économiques, insuffisamment compétitives sur un marché mondial (handicaps naturels, pression foncière...).

Un bassin local de consommation important et des attentes sociétales fortes

Objectif principal : Face à la limite des circuits courts (vente directe), **développer des filières alimentaires de proximité** (« système du milieu » ou « intermédiaire ») **créatrices de valeur ajoutée pour les agriculteurs**.

Une double ambition :

- ✓ **Soutenir les agriculteurs** grâce à de nouveaux circuits de distribution (RHD, GMS, IAA...) avec des prix rémunérateurs
- ✓ **Satisfaire les consommateurs** en garantissant l'accès à des produits de proximité, frais, de saison, d'origine connue et de qualité (chartes, labels, identifiants...).

2016 : Etude Triesse pour évaluer la faisabilité du projet, identifier les attentes et besoins et mobiliser les acteurs économiques



Le Pôle agroalimentaire isérois : organisation

1. Comité de pilotage

Collectivités : Région, Département, Grenoble Alpes-Métropole, Pays Voironnais

Consulaires : CDA, CMA, CCI-G et CCI-NI

2. Cercle d'entreprises de l'amont à l'aval

Collectivités, structures ressources pour développer les filières, mettre en lien l'offre et la demande, rechercher des coopérations, des mutualisations...

3. Comité des financeurs

Coordonner les politiques et les financements publics des outils publics et privés (Abattoirs, MIN, laboratoire départemental + légumerie, fromageries...)

- Lancement du projet sous incubation des collectivités (Région, Département, Pôle métropolitain), avec l'appui des Chambres consulaires (CA, CMA, CCI) avec embauche d'un développeur (avril 2017)
- A venir :
 - Constitution en association loi 1901, sous gouvernance majoritaire des acteurs économiques
 - Fonctionnement avec des moyens spécifiques

Le Comité stratégique Pôle Agro-alimentaire isérois

Collectivités - Consulaires

(condition: contributeurs cotisation statutaire dans l'Association)

- *Décide la stratégie du Pôle (Filières, outils transfo, relais communication)*
- *Valide cahier des charges de la marque « isHere »*

Les collectivités

Région
Département
Métropole
EPCI

L'Association

- *Propose des actions au COPIL*
- *Développe les produits de la marque*
- *Rapproche les acteurs amont-aval des filières iséroises*
- *Met en œuvre les moyens de communication de la marque*
- *Met en œuvre les plans d'action validés par le COPIL*

Conseil administration : consulaires + collectivités + professionnels

Membres

- *Institutionnels* : collectivités (cotis. 10 K€) + consulaires (cotis. <= 10 K€)
- *Club entreprises* : producteurs, artisans, entreprises, distributeurs, restaurateurs, groupements,...

Présidence : de droit un **socio-professionnel**

Comité d'agrément : socioprofessionnels uniquement

- *Décide qui peut utiliser la marque*
- *Propose les évolutions du cahier des charges*

Comité de promotion : maîtres restaurateurs, MOF, élus

- *Avis sur les propositions d'évolution du cahier des charges*
- *Participation aux opérations de promotion*

Les consulaires

CDA
CMA
CCI G
CCI NI
(temps alloué et cotisations)

Conventions
financières

Le Pôle agroalimentaire isérois : missions

Mission 1 : RESEAU

1.1 Journée annuelle

1.2 Groupes d'échanges
enjeux (8/10 entreprises)

1.3 Annuaire /
plateforme collaborative

Mission 2 : PROJETS AMONT-AVAL

Emergence de projets :
2.1 Clubs filières

2.2 Appel à projets

2.3 Accompagnement
de groupes projets

Mission 3 : PROMOTION

3.1 Marque



3.2 Promotion
grand public

3.3 Promotion B to B

Mission 4 : RESSOURCES

4.1 Mutualisation
d'équipements

4.2 Mutualisation
commerciale

4.3 Accès aux
financements

Chambres
Consulaires

**Animateur
Développeur**

Partenaires divers
et expertises

Le Pôle agroalimentaire isérois soutenu par les actions du Département de l'Isère

- **Commande publique organisée pour les restaurants des collèges :**
 - Achats de produits de proximité, de qualité, frais, de saison (Marchés accessibles aux EHPAD publics et aux lycées en Isère) : volumes significatifs, variété et régularité des commandes.
2016-2017 : 850.000 € d'achats auprès de fournisseurs locaux ; environ 30.000 repas / jour
30% de produits locaux dont 20% AB (Label « Ecocert – En cuisine »)
 - Effet structurant : regroupement de l'offre sur 3 plateformes locales gérées par les producteurs (large gamme de produits, volumes suffisants, fiabilité, organisation logistique adaptée...)
- **Effet levier sur l'offre agricole et la structuration des filières agricoles et agroalimentaires :**
 - Aides aux agriculteurs / ateliers de transformation fermière, espace de vente directe,
 - Aides aux IAA pour la transformation, la conditionnement et la commercialisation dans le cadre du Plan de développement rural, en cofinancement Région et Europe (FEADER)
 - Investissements sur les outils publics (abattoirs du Fontanil...)
- **Soutien de l'intervention des 4 Chambres consulaires (CA38, CMA 38, CCI-G, CCI-NI) pour mettre en œuvre le Plan d'actions du PAA : études et expertises, structuration de filières, mise en lien offre-demande...**
- **Communication auprès des consommateurs : création d'une marque territoriale porteuse de 3 valeurs : provenance locale, juste prix pour les agriculteurs et qualité ; signature d'une Charte avec l'INAO en concertation avec les ODG.**



Exemple

Eleveurs de saveurs iséroises : Les leviers utilisés par le Département

Une association de 26 éleveurs
Races à viande limousine et charolaise
Alimentation : pâturage et céréales produites sur l'exploitation

Emergence du projet : Eleveurs qui souhaitent mieux valoriser leurs bêtes en cherchant un débouché en boucherie

- **Cofinancement de l'animation** Chambre d'agriculture et Chambre des métiers et de l'artisanat
- **Aide aux investissements** sur l'abattoir local du Fontanil et sur les élevages
- **Appui au développement commercial de l'association**
- **Achat par les collègues** de Bourguignon compensant la demande des GMS sur les arrières
- **Communication** sur la démarche dans *Isère magazine* (mensuel du Département)



Le pôle agroalimentaire

Soutenu par les actions des collectivités

GRENOBLE-ALPES MÉTROPOLE

Protection et valorisation des espaces agricoles :

- SCoT, PLUi...
- Intervention foncière
- Aides au renouvellement des exploitations

Développement des outils de filières :

- Modernisation et développement du MIN avec renforcement des produits locaux et logistique durable derniers kilomètres
- Modernisation et développement de l'abattoir
- Création d'une légumerie interterritoriale
- Aides aux ateliers collectifs et individuels de producteurs

Développement de nouvelles formes de commercialisation :

- Accompagnement des communes à l'introduction de produits locaux dans les cantines
- Soutien aux magasins collectifs
- Création d'un box fermier de ½ gros au MIN
- Soutiens aux réseaux de producteurs et consommateurs (AMAP...)
- Développement de nouveaux marchés de producteurs



EN RESUME :

Complémentarité entre le Pôle agroalimentaire isérois

La stratégie départementale, la Stratégie agricole et alimentaire interterritoriale et les stratégies agricoles et alimentaires locales

